

## DECISION N° 2013/01

### Le directeur de l'Agence des aires marines protégées,

**Vu**, le Code de l'environnement,

**Vu**, le décret N° 2006-1266 du dudit code relatif à la création de l'Agence des aires marines protégées et aux parcs naturels marins,

**Vu**, le décret N° 2011-1269 du 11 octobre 2011 portant création du parc naturel marin du golfe du Lion,

**Vu**, la délibération n°6/2012 du conseil de gestion du parc naturel marin du Golfe du Lion portant avis sur la nomination du délégué du directeur auprès du conseil de gestion du parc naturel marin du Golfe du Lion.

### DECIDE

**Article 1** : Paul MIGNON est nommé délégué du directeur auprès du conseil de gestion du parc naturel marin du Golfe du Lion.

**Article 2** : Le secrétaire général est chargé de l'application de la présente délibération qui fera l'objet des mesures de publicité prévues par l'article R. 334-15 du code de l'environnement et notamment de la publication au recueil des actes administratifs de l'Agence.

A Brest, le 3 janvier 2012

Olivier LAROUSSINIE

Olivier Laroussinie  
Directeur

